

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire II: Histoire de l'art médiéval (2HA1158)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - histoire de l'art	Séminaire: 1 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier secondaire B A - histoire de l'art	Séminaire: 1 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

Diane Antille
Heures de permanence: mardi sur rendez-vous
Adresse e-mail : diane.antille@unine.ch

Objectifs:

Cet enseignement vise à développer les outils et méthodes de recherche découverts lors du proséminaire I en histoire de l'art médiéval. Il s'agit d'approfondir le discours porté sur les objets par le biais d'une problématisation et d'une argumentation ciblée. L'étudiant/e apprend à lire et utiliser les textes avec recul et esprit critique. Il/Elle acquiert en particulier des connaissances quant aux techniques de l'orfèvrerie utilisées pour les parures et bijoux réalisés aux XIV^e et XV^e siècles; il/elle envisage les enjeux sociaux liés à la parure. Au terme de l'enseignement, l'étudiant/e est introduit/e aux dominantes stylistiques et iconographiques de la période considérée.

Contenu:

Des bijoux et parures de types variés et relatifs tant à la sphère profane que sacrée sont abordés sous un aspect technique, iconographique, stylistique et contextuel au cours de l'enseignement. Le contenu détaillé des séances est transmis par l'enseignante au début du semestre.

Forme de l'évaluation:

L'évaluation se déroule en trois temps, composés d'une présentation orale, du rendu d'un dossier écrit et de la présentation, en groupe, d'une lecture. Les deux premières étapes peuvent être effectuées seul/e ou en groupe, selon le nombre d'étudiantEs inscritEs à l'enseignement. La moyenne entre l'oral et l'écrit est pondérée par la lecture présentée en groupe ainsi que par la participation active de l'étudiant/e aux discussions. Le non respect des délais et consignes donnés par l'enseignante peut aussi influencer sur la notation.

Dans un premier temps, l'étudiant/e choisit une œuvre d'après la liste présentée par l'enseignante lors de la première séance. Il/Elle réalise à la date indiquée un exposé de 20 minutes, accompagné d'un plan détaillé et argumenté, d'une bibliographie et d'un dossier d'illustrations. Ces documents doivent impérativement être envoyés à l'enseignante au plus tard le vendredi midi précédant leur présentation au groupe. Le jour de la présentation, l'étudiant/e veille à distribuer son dossier à l'ensemble des étudiantEs. Par ailleurs, l'étudiant/e utilise une présentation Powerpoint qui sera au terme de son exposé mise en ligne sur la plateforme Moodle.

Dans un deuxième temps, l'étudiant/e rédige un dossier écrit qui prend en compte les remarques faites par l'enseignante. Ce dossier n'en est en aucun cas la transcription. Son contenu permet de développer la problématique qu'aura formulée l'étudiant/e lors de son oral. Il contient 10 pages (hors plan, bibliographie et dossier d'illustrations ; police 12, interligne 1,5) et doit être rédigé selon les normes de l'IHAM. Il est transmis à l'enseignante par courriel au plus tard trois semaines après la présentation orale.

Enfin, l'étudiant/e présente en groupe une lecture ou un document (max. 15 minutes) qui sera discuté par l'ensemble des étudiantEs. Ladite lecture ou ledit document est attribué au début de l'enseignement et permet d'entrer en résonance avec les présentations du jour.

L'étudiant/e dont le travail est jugé insuffisant est en rattrapage. Il/Elle soumet à l'enseignante un nouveau dossier dans un délai de trois semaines à partir du rendu du premier travail par l'enseignant.

L'étudiant/e absent/e lors de son évaluation doit s'annoncer à l'enseignante et présenter un justificatif valable. Dans le cas contraire, un échec sera inscrit dans son dossier. L'enseignante est libre de choisir les modalités de remplacement de la première évaluation palliant à l'absence de l'étudiant/e.

Se référer à la procédure intitulée « Evaluations internes » disponible sur le site Web de l'IHAM, ainsi qu'au « Règlement d'études et d'examens de la FLSH ».

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire II: Histoire de l'art médiéval (2HA1158)

Documentation:

Des ouvrages sont réservés en alvéole.

Les documents relatifs à l'enseignement, dont le syllabus du cours listant les lectures obligatoires, sont disponibles sur la plateforme Moodle dès le début de l'enseignement.

L'inscription sur la plateforme Moodle est obligatoire (mot de passe communiqué lors du premier cours) et doit être réalisée dans les plus brefs délais.

Le site de l'IHAM fournit de nombreux documents nécessaires à l'étudiant/e pour réaliser ses travaux de manière satisfaisante :

- Guide de présentation et de rédaction d'un travail scientifique :

http://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08_Pour_les_etudiants/Guide%20redaction_IHAM_actualise_26.09.2016_FINAL.pdf

- Exposé oral – lignes de force :

http://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08_Pour_les_etudiants/LigneForceExpose.pdf

- Ethique et plagiat :

http://www.unine.ch/files/live/sites/systemsite/files/General/Plagiat/Plagiat_guide_etudiants.pdf

Pré-requis:

Avoir suivi le proséminaire I de première année.

Connaître les normes de présentation (Lignes de force d'un exposé oral) et de rédaction (Guide de présentation et de rédaction d'un travail scientifique), disponibles à l'adresse <https://www2.unine.ch/iham/etudiants>

Forme de l'enseignement:

Après deux séances introductives visant à présenter la problématique du proséminaire, les séances sont dédiées aux présentations des étudiantEs. Chaque séance s'organise dès lors en deux temps. D'abord a lieu la présentation des œuvres suivie par un bref retour de l'enseignante ; puis, une lecture thématique est présentée par un groupe prédéfini d'étudiantEs. De cette manière, la discussion s'ouvre à l'ensemble des étudiantEs puisque chacun a dû lire le texte ou document envisagé à la séance. Par ailleurs, les étudiantEs ayant présenté leur recherche durant ladite séance ont à cette occasion l'opportunité d'alimenter les échanges par leur connaissance du sujet et de nourrir leur futur travail écrit.

Afin d'optimiser le temps que les étudiantEs ont à disposition pour effectuer leurs recherches, les deux premières séances ont lieu de manière consécutive ; ensuite une semaine sur deux. Une séance supplémentaire, délocalisée et fortement recommandée a lieu au cours du semestre afin de permettre aux étudiants de se sensibiliser aux techniques de l'orfèvrerie.